

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE CEMEX DANS *act4nature*

En France, Cemex est un des leaders du béton prêt à l'emploi et des granulats. En cohérence avec sa mission de satisfaire les besoins de ses clients, Cemex concilie ses impératifs économiques avec ses ambitions environnementales et sociales dans sa politique d'entreprise.

Depuis le début des années 90 et les premiers partenariats établis avec des associations de protection de la nature, la préservation de la biodiversité est un enjeu essentiel pour Cemex. En effet, quelle que soit l'étape de vie d'une carrière (avant, pendant, après exploitation), la biodiversité est présente ou s'installe d'elle-même au sein des sites de production. Les travaux d'exploitation peuvent perturber ou au contraire favoriser cette biodiversité souvent remarquable - notamment du fait de la création de milieux pionniers ou du réaménagement à vocation écologique des carrières. Cemex a donc pour objectif d'assurer la compatibilité de ses modes d'exploitation avec la préservation de la biodiversité. Les unités de production de bétons, quelle que soit leur localisation, peuvent également contribuer au maintien de la biodiversité. En milieu urbain, elles peuvent plus particulièrement s'intégrer dans la trame verte et bleue urbaine. Aujourd'hui, la préservation de la biodiversité est véritablement inscrite au cœur de la stratégie de Cemex, comme en témoignent les nombreuses initiatives et partenariats de l'entreprise en faveur de la protection du patrimoine naturel mais également les nombreux mandats de Cemex sur cette thématique, au sein du syndicat professionnel notamment.

C'est donc dans la continuité d'un engagement de plus de vingt ans que Cemex a fait le choix, en mai 2011, d'être parmi les premières entreprises à adhérer à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et, dès juillet 2012, de s'engager officiellement vis-à-vis de cette stratégie au travers d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité.

Dans le cadre de l'initiative *act4nature*, Cemex renouvelle son engagement avec un programme d'actions :

- qui vise l'ensemble de ses activités et de ses implantations en France,
- qui sera mis en œuvre de 2018 à 2020.

Le programme d'actions a été bâti sur la base d'un état des lieux des liens de Cemex avec la biodiversité, d'une analyse de l'évolution du contexte général lié à cette thématique et d'un bilan des actions déjà engagées.

Impliquant Cemex bien au-delà de la réglementation en vigueur, le programme d'actions s'articule selon quatre axes :

- Axe 1** Donner à nos équipes les compétences et l'envie d'agir
- Axe 2** Favoriser la biodiversité sur les sites Cemex
- Axe 3** Élargir notre périmètre d'action et collaborer avec les autres acteurs du territoire
- Axe 4** Contribuer au développement de la connaissance

Pour assurer une mise en œuvre et un suivi efficaces de ce programme, Cemex a fait le choix d'intégrer celui-ci dans les systèmes de management du développement durable et de l'environnement en place dans l'entreprise.

Ces systèmes sont pilotés par le plus haut niveau hiérarchique de l'entreprise et font régulièrement l'objet d'évaluations par des auditeurs externes selon les normes ISO 26 000 et ISO 14 001.

Le programme d'actions de Cemex permet de contribuer à chacune des orientations stratégiques de la SNB.

Cependant, il répond plus particulièrement aux 4 orientations suivantes :

- susciter l'envie d'agir pour la biodiversité
- préserver le vivant et sa capacité à évoluer
- assurer un usage durable et équitable de la biodiversité
- développer, partager et valoriser les connaissances.

Notre engagement repose sur l'atteinte d'ici 2020 de 10 objectifs clefs :

Objectif 1 :

Former nos décideurs aux enjeux et aux moyens d'action

Objectif 2 :

Mobiliser l'ensemble de nos collaborateurs

Objectif 3 :

Développer des outils permettant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans nos opérations

Objectif 4 :

Développer les opportunités offertes par nos sites en matière de biodiversité

Objectif 5 :

Enrichir la biodiversité locale grâce à nos réaménagements de carrière

Objectif 6 :

Développer nos partenariats en faveur de la biodiversité

Objectif 7 :

Partager notre savoir-faire avec les acteurs du territoire

Objectif 8 :

Sensibiliser les parties prenantes proches de nos sites à la biodiversité

Objectif 9 :

Améliorer les connaissances concernant la biodiversité présente en carrière

Objectif 10 :

Mettre nos sites et nos moyens d'action à disposition pour des programmes d'études scientifiques.

L'ensemble de ces objectifs sera mené à l'appui de différentes démarches à développer ou à poursuivre (partenariat Cemex -LPO, programme ROSELIERE, partenariat avec 29 associations locales spécialisées dans la biodiversité...).

Le tableau ci-dessous présente quelques exemples d'actions que Cemex s'engage à mettre en œuvre d'ici 2020.

| Objectif Cemex | Libellé de l'action | Cibles chiffrées 2020 | Engagements communs act4nature |
|--|---|--|--------------------------------|
| 1 Former nos décideurs aux enjeux et aux moyens d'action. | Poursuivre et compléter la formation des responsables opérationnels sur les pratiques permettant de préserver la biodiversité sur nos sites d'exploitation. | Formation de 100 % des responsables de carrières. Formation de 100 % des responsables d'UP Bétons engagées avec la LPO. | 1-4-8 |
| 2 Mobiliser l'ensemble de nos collaborateurs. | Poursuivre la démarche exemplaire de certification « Refuge LPO » du siège administratif national de Cemex. | Renouvellement de la certification « Refuge LPO » du siège administratif national de Cemex. | 8 |
| 3 Développer des outils permettant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans nos opérations. | Définir et mettre en œuvre des plans d'actions biodiversité sur toutes nos carrières présentant des enjeux en matière de biodiversité. | 60 % des carrières Cemex dotées d'un plan d'action biodiversité. | 1-3-5 |
| 4 Développer les opportunités offertes par nos sites en matière de biodiversité. | Favoriser la biodiversité sur nos unités de production de bétons par la réalisation d'aménagements dédiés (plantation de haies, création de prairies fleuries...) avec l'appui de la LPO. | 100 % des agences bétons engagées dans la démarche « Cemex Bétons agit pour la biodiversité » sur au moins 1 site. | 1-3-8 |
| 5 Enrichir la biodiversité locale grâce à nos réaménagements de carrière. | Rendre nos réaménagements agricoles plus favorables à la biodiversité et accompagner les agriculteurs dans l'adoption de pratiques agro-environnementales. | Formation de 100 % des équipes environnement et foncier sur ce sujet. | 6-8-9 |
| 6 Développer nos partenariats en faveur de la biodiversité. | Maintenir, voire développer nos partenariats avec les acteurs locaux de préservation de la biodiversité (associations, fédérations, conservatoires...). | Maintien d'un minimum de 29 partenariats locaux. | 2-9-10 |
| 7 Partager notre savoir-faire avec les acteurs du territoire. | Participer activement au Club Urbanisme Bâti et Biodiversité (U2B) animé par la LPO. | Participation de Cemex à 4 réunions par an. | 1-2-4-6-9 |
| 8 Sensibiliser les parties prenantes proches de nos sites à la biodiversité. | Renforcer l'accueil de scolaires sur nos sites et développer des actions pédagogiques sur la biodiversité. | 1 visite de scolaires par agence granulats et par an. | 2-10 |
| 9 Améliorer les connaissances concernant la biodiversité présente en carrière. | Poursuivre l'application du programme de suivi scientifique de la biodiversité de nos carrières (programme ROSELIERE) afin de définir et suivre des indicateurs de biodiversité. | Application du programme ROSELIERE sur 15 carrières. | 3-7-9 |
| 10 Mettre nos sites et nos moyens d'action à disposition pour des programmes d'études scientifiques. | Participer aux études de l'Union nationale des producteurs de granulats sur la biodiversité en proposant des sites pilotes et en contribuant activement aux groupes de travail dédiés. | Transmission à l'UNPG des données Cemex relatives à la nidification des hirondelles de rivage en carrière. | 3-5-7 |